

Marc PELOUARD
Président de la MUTIEG
45 - 49 rue Godot de Mauroy
75009 PARIS

Paris, le 09 Janvier 2013

Nos Réf. : N 744 – AB/VH

Monsieur le Président et cher collègue,

Notre fédération est depuis plusieurs jours fortement interpellée par des agents actifs ou retraités, adhérents à la Mutieg, par rapport à l'augmentation des cotisations « conjoint non ayant droit Camieg ».

Vous n'êtes pas sans savoir que d'un côté les excédents financiers de la Camieg interrogent les agents actifs ou retraités et que d'un autre côté l'augmentation des cotisations sur la CSMR mécontente un grand nombre d'entre-eux.

Cette nouvelle augmentation de vos produits Equilibre et Confort amplifie encore plus leur désenchantement et leurs vives critiques sur la Mutieg qu'ils jugent seule responsable.

Bien sûr, nous comprenons la nécessité pour la Mutieg d'équilibrer ses comptes sur ces produits spécifiques et nous avons par ailleurs noté que les exercices antérieurs étaient déficitaires. Pourquoi ne pas avoir alors anticipé en 2012 une hausse des cotisations afin d'éviter cet écart important pour 2013.

Par contre, nous ne pouvons que regretter que votre décision d'augmenter les cotisations Equilibre et Confort soit faite trop tardivement, laissant à vos adhérents un goût amer et l'impression d'être pris en otage.

Pour FO, la Mutieg n'est pas une assurance ou une Mutuelle comme les autres, elle a le devoir d'exemplarité et doit avoir une approche plus sociale envers ses adhérents. Il nous paraît judicieux que la Mutieg soit plus attentive à l'information de ses adhérents en qualité et en délai afin d'éviter que ces derniers perçoivent la Mutieg de façon négative.

Au-delà de la Mutieg, ce sont également les fédérations syndicales qui sont concernées au travers de leur volonté de mettre en place la meilleure couverture maladie pour les agents actifs et retraités.

Nous restons convaincus de votre volonté d'écoute et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président et cher collègue, nos salutations distinguées.

Le Secrétaire Général,



Vincent HERNANDEZ